

soient pleinement pris en compte par les Neuf. Nous avons cherché à stimuler la dimension économique de nos relations bilatérales avec la République fédérale d'Allemagne (RFA) et la France en particulier, mais aussi avec l'Italie. Les visites du premier ministre dans plusieurs pays d'Europe, et la visite au Canada du premier ministre de France, M. Barre, ont montré que le Canada est déterminé à raffermir ses relations avec l'Europe. Nous comptons en particulier parvenir à un niveau d'échanges économiques proportionné à l'importance des économies canadienne et européennes et à la qualité de notre dialogue politique.

Les efforts déployés l'année dernière pour amplifier et diversifier les relations économiques et politiques avec le Japon ont donné lieu à des accords sur l'amélioration des garanties nucléaires et sur les pêches ainsi qu'à une augmentation gratifiante des contacts au niveau politique. Les relations économiques du Canada avec le Japon ont encore pris de l'expansion en 1978, et la deuxième réunion du Comité économique mixte qui se tiendra à Tokyo la semaine prochaine devrait contribuer à maintenir ce rythme. Le cinquantième anniversaire cette année de l'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et le Japon sera l'occasion d'augmenter les contacts et les activités politiques et culturelles.

Le raffermissement de la gestion de la politique étrangère

Divers ministères fédéraux, tous les gouvernements provinciaux ainsi que le secteur privé ont des intérêts et des rapports internationaux qui doivent être agglomérés si le Canada veut conserver une politique étrangère active et cohérente. Peut-être davantage aujourd'hui qu'à tout autre moment de notre histoire, il est nécessaire que la gestion de la politique étrangère soit de très haute qualité. Par conséquent, nous avons pris des mesures pour consolider le rôle des Affaires extérieures à titre d'agence centrale du Gouvernement chargée de la gestion des relations étrangères du Canada. Nous avons créé ou réactivé des comités interministériels chargés de coordonner la politique et les opérations du Canada à l'étranger. Nous avons réaffirmé l'autorité des chefs de mission sur tous les programmes dans leur circonscription à l'étranger et précisé leur imputabilité. L'ampleur et l'emplacement de notre représentation dans plusieurs pays clés sont activement à l'étude. Les politiques du Ministère sur les questions du personnel mettent maintenant l'accent sur l'acquisition du degré maximum de spécialisation compatible avec la souplesse indispensable qui doit présider au déploiement du personnel du service extérieur. Nous veillons tout particulièrement à ce que la nature bilingue du Canada se reflète pleinement dans nos opérations au pays et à l'étranger. Même si sur le plan national et international on exige de plus en plus de nous, les ressources sont rigoureusement limitées. Néanmoins, je suis résolu à veiller à ce que la diplomatie canadienne soit capable de répondre aux futures exigences internationales.

Cette déclaration est loin d'être un compte rendu exhaustif des entreprises du Canada dans le domaine des affaires étrangères. Par contre, cet exposé devrait mettre en évidence les deux principales dimensions de la politique étrangère. En premier lieu, il faut chercher sans discontinuer à faire valoir les intérêts du Canada et répondre à ses préoccupations en poursuivant toute une gamme de relations bilatérales significatives et en veillant à ce qu'elles ne se détériorent pas. En deuxième lieu, le bien-être des Canadiens dépendra de plus en plus de l'adoption, grâce à la coopération